

ICC-01/05-01/08-82-Anx11 22-09-2009 1/3 IO PT

En application de la Décision ICC-01/05-01/08-528, en date du 18-09-2009, cette annexe est reclassifiée "Public"

ANNEX 11

ICC-01/05-01/08-82-Anx11 22-09-2009 2/3 IO-PT

En application de la Décision ICC-01/05-01/08-528, en date du 18-09-2009, cette annexe est reclassifiée "Public"

L'HYDROBELLE

QUOTIDIEN INDEPENDANT D'INFORMATION GENERALE

Directeur de Publication et de Rédaction : Judes ZOSSE (Le Grand) Tél. (236) 75.04.49.45

N° 1843 du 26 Mai 2008

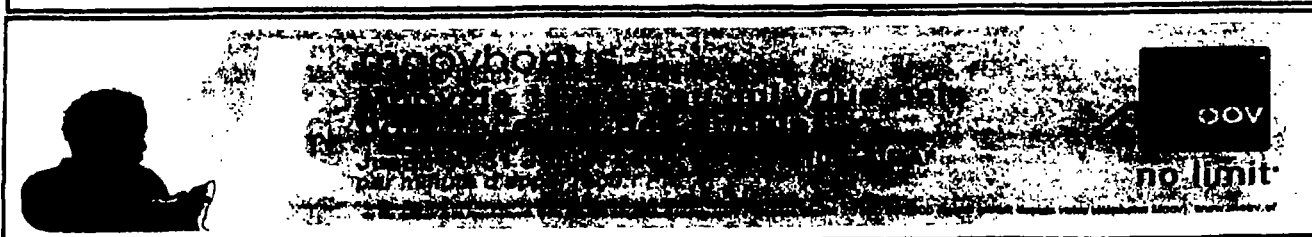
Prix : 300 Fcfa

CPI : Après Jean-Pierre Bemba Gombo, Ange-Félix Patassé ?

RCA : Au-delà du parallélisme juridique législatif, la réconciliation nationale bat de l'aile

Le CRPS ou la Conviction démocratique d'avant-garde de Tiangaye

Où est parti le consul de Garoua ?



CPI : Après Jean-Pierre Bemba Gombo, Ange-Félix Patassé ?

L'ancien chef de guerre, Jean-Pierre Bemba Gombo qui a déployé ses troupes en Centrafrique à la rescousse du très vacillant régime de Ange-Félix Patassé, vient d'être cueilli le samedi 24 mai 2008, comme une mangue mûre, par les autorités du Royaume de Belgique, suite à un mandat d'arrêt délivré par la Cour pénale internationale (CPI) en mai 2007. Souvent cité dans cette affaire, l'ange déchu, Patassé, tremblerait comme un diable dans le bénitier.

Jean-Pierre Bemba Gombo, candidat battu au second tour de la présidentielle congolaise, qui entend enfilier l'habit de chef de file « d'une opposition forte » vient de tomber dans les mailles de la Cour pénale internationale (CPI). L'arrestation, le samedi 24 mai 2008, du président du Mouvement de libération du Congo (MLC) a donné du baume au cœur du responsable de la Ligue centrafricaine des droits de l'homme (LCDH), Me Goungaye Nganatoua Wanfiyo qui pense pour sa part que la capture de Bemba « apparaît comme le début d'une solution aux nombreuses demandes des victimes de crimes perpétrés en Centrafrique pendant le régime déchu... »

La CPI a annoncé, le 16 mai 2007, l'ouverture de l'enquête « sur les crimes graves » commis en Centrafrique entre le 25 octobre 2002 au 15 mars 2003, l'époque où Ange-Félix Patassé, menacé par la rébellion pilotée par l'actuel chef d'Etat centrafricain, François Bozizé, a fait appel aux troupes non conventionnelles du Congolais Bemba. Placés sous le commandement d'un certain «général» Mustapha, les éléments du MLC ont mis Bangui et certaines préfectures de la RCA sens dessus dessous, en violant des femmes et filles, ravageant tout sur leur passage. Les chiffres sont cruels: la CPI évoque un nombre de 600 victimes; l'ECODEFAD (Organisation centrafricaine pour la compassion et le développement des familles en détresse), elle parle de 480 femmes et filles violées.



Jean-Pierre Bemba

Pas d'annistie, ni d'impunité

Lors d'une visite de travail effectuée le 7 février 2008 à Bangui, le procureur de la CPI, Luis Moreno Ocampo, a ouvertement déclaré aux victimes «qu'il n'y a pas d'annistie, ni d'impunité pour la CPI.» Et, pour mettre en application ce principe sacro-saint, l'homme a décidé d'arrêter Bemba, sénateur congolais en exil politique au Portugal depuis un an. C'est, dans la discrétion qu'il a entamé la procédure contre Bemba.

Après Jean-Pierre Bemba, Ange-Félix Patassé? Une question qui n'échappe pas à l'analyse des observateurs de la vie politique centrafricaine. Car plusieurs fois cité dans cette affaire, le président centrafricain déchu pourrait subir le même sort que son «fils» Bemba. Comme se fut le cas de l'ancien président libérien, Charles Taylor, cloué devant la barre du Tribunal pénal international (TPI) pour la Sierra Leone. L'arrestation de Bemba, qui n'est que l'un des suspects dans cette

affaire de crimes graves perpétrés en Centrafrique, ouvrira certainement la voie à bien d'autres. C'est dire que la CPI n'abdiquerait pas pour autant toute ambition de poursuivre d'autres personnalités concernées, notamment Ange-Félix Patassé et son fidèle lieutenant, le «général» Abdoulaye Miskine, pointé plusieurs fois du doigt pour ses atrocités contre les populations civiles.

Tombée à pic pendant le préparatif du dialogue politique inclusif en Centrafrique, l'action déclenchée par la CPI ne manquera pas de provoquer un tremoussement au sein de la société politique centrafricaine. L'annistie générale revendiquée par les rébellions proches de Patassé comme préalable à l'entrée au bercail de ce dernier, risque d'être un coup d'épée dans l'eau au regard des principes prônés par la CPI. Puisque déjà, en février 2008, James Goldston ci-devant premier substitut du procureur de la CPI restait dur comme fer: «La CPI fera de sorte que les responsables des crimes relevant de sa compétence soient poursuivis».

Bemba ou la fin d'un rêve

Ancien homme d'affaires passé à la rébellion armée, puis à l'un des quatre fauteuils de vice-président du Congo démocratique, Jean-Pierre Bemba (48 ans) qui a échoué (42%) au second tour de la présidentielle de 2006, voit ouvrir devant lui un autre chapitre de son histoire. Peut être le plus

(Suite page 1)